



PREFET DE LA REGION GUYANE

Le Cabinet

Cayenne, le 20 août 2019

Bureau de la
communication
interministérielle

Communiqué

Nouveaux horaires du pont binational sur l'Oyapock à partir du 1^{er} août 2019

Depuis le 1^{er} août 2019, les horaires effectifs d'ouverture du pont binational sont les suivants pour la circulation des véhicules (ne relevant pas d'entreprises de transports) :

Du lundi au dimanche : 8 h à 18 h

Le pont est également ouvert à ces horaires durant les jours fériés français et brésiliens.

Ces nouveaux horaires permettront d'améliorer la circulation et les échanges entre la Guyane et l'État d'Amapa et de répondre aux défis du désenclavement des deux régions.

En ce qui concerne le transport de marchandises, les horaires d'ouverture du bureau des opérations commerciales à Saint-Georges (pour y effectuer localement les formalités douanières) sont inchangés, à savoir : de 6h30 à 13 h du lundi au vendredi, et les lundi et jeudi après midi de 14h45 à 18 h.